



# Débat sur les orientations

du projet d'aménagement et de développement durable

Comité syndical du SCOT le 14 mai 2018

ORIENTATIONS DU PADD

LES 4 AXES STRATÉGIQUES DU PADD (2018/2035)		LES PROPOSITIONS DU PADD DU SCOT DES 36 COMMUNES	POUR LA COMMUNE DE BEDOIN
<b>1. Accueillir la population en consolidant l'armature territoriale</b>	<b>Il s'agit de se poser la question de quelle ambition démographique et de quel nombre de population nouvelle on accueille sur le territoire</b>	Taux de croissance de la population de 1% par an, soit une perspective d'accueil de 18 100 habitants nouveaux à l'horizon 2035. Cela constitue une progression démographique globale de 23% par rapport à la population de référence de 2014.	La population 2016 est de 3 072 soit une population de 3 686 prévue en 2035 ; + 614 habitants. Bedoin passe la tranche des 3 500 habitants avec obligation des 20% de logements sociaux (loi SRU).
	<b>Construction de nouveaux logements pour l'accueil de cette population</b>	Pour l'accueil des 18 100 habitants, le PADD prévoit un rythme de production de 13 000 logements soit environ 620 logements par an. Pour rattraper le retard un taux de 30% de logements sociaux est fixé sur les logements nouveaux à construire. 20% des logements nouveaux sont prévus sur les 3 « portes du Ventoux » : Bédoin, Malaucène Sault	Le besoin de logements nouveaux s'évalue à 410 (310 pour la population nouvelle et 100 liés au desserrement qui correspond à la diminution du nombre de personne par ménage sous l'effet du vieillissement de la population et du nombre de personnes vivant seules, couples sans enfants, familles monoparentales, décohabitation). A Bédoin 123 logements sociaux seraient à construire pour 2035 (moyenne de 8 par an).
	<b>Emprise foncière nécessaire à la construction des logements</b>	Cet objectif (13 000 logements) nécessite un étalement urbain, 60% des logements sont prévus via des extensions urbaines et donc une emprise foncière importante et 40% dans le tissu urbain existant. Un taux de résidences secondaires plafonné à 20% (pour les constructions nouvelles) et à 25% pour les 3 « portes du Ventoux ».	En prenant une moyenne de 18 logts/ha pour individuel, 30 pour les semis collectifs et 40 pour les logements collectifs), 22 ha de foncier seraient nécessaires pour la construction des nouveaux logements. Il pourrait y avoir 80 résidences secondaires nouvelles. Actuellement, le taux de résidences secondaires est de 31%.
	<b>Création d'emploi pour l'accueil de la population nouvelle</b>	Aucune projection n'est indiquée dans le PADD, si l'objectif de 18 100 habitants est maintenu, il serait nécessaire d'augmenter le nombre d'emplois nouveaux de 9 000 à l'horizon 2035 soit une moyenne de 450 emplois nouveaux par an.	En prenant le ratio de 0,5 emplois par habitant, 300 emplois nouveaux sont nécessaires, une moyenne de 18 par an. Avec la mobilité domicile/travail, beaucoup de ces emplois ne sont pas sur la commune.
<b>2. Renforcer l'attractivité du territoire</b>	<p>Le PADD prévoit une offre foncière dédiée aux activités économiques en deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'axe Sarrian/Carpentras/ Mazan, comme fonction stratégique de polarité urbaine,</li> <li>- des zones d'intérêt local pour des activités artisanales ou liées au tourisme « développer une offre foncière pour accueillir des activités santé, bien-être, loisir, tourisme notamment sur les communes portes du Ventoux (Bedoin, Malaucène, Sault) ».</li> </ul> <p>Besoin estimé en foncier économique de 100 ha sur le territoire du SCOT.</p> <p>Le PADD prévoit de garantir les conditions de l'activité agricole par la protection du foncier à vocation agricole (inconstructibilité dans l'espace agricole) et de favoriser les productions locales.</p> <p>Le PADD souhaite renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement touristique notamment « haut de gamme » et dédiés aux groupes. Il prévoit des unités touristiques nouvelles structurantes qui contribuent aux performances socio-économiques de l'espace montagnard. Les portes d'entrées du Ventoux constituent des espaces privilégiés pour la création d'UTN.</p>	<p>L'axe Sarrian/Carpentras/Mazan est privilégié pour le développement économique. De nouveaux sites d'accueil artisanal ne sont pas prévus dans les villages de deuxième couronne.</p> <p>Les UTN sont consommatrices de foncier agricole avec des impacts importants sur l'environnement et en matière d'énergie. C'est le PADD qui s'adapte aux projets UTN de Bedoin et Malaucène.</p>	
<b>3. Préserver et valoriser les richesses et ressources du territoire</b>	<p>Le PADD préconise de préserver les éléments structurants du paysage qui révèlent la qualité des villes et villages. Il s'agit de préserver le caractère de mosaïques agricoles et naturel des contreforts des massifs notamment et de maintenir une trame verte et bleue locale et prendre en compte la biodiversité « ordinaire ». Les trames verte et bleue sont des liaisons écologiques ou corridors qui permettent les déplacements des espèces (faune et flore).</p> <p>Préserver et sécuriser les ressources en eau, qu'elle soit brute ou potable et notamment la nappe du Miocène, principale masse aquifère.</p> <p>Préparer la transition énergétique et s'adapter au changement climatique en favorisant l'usage des transports collectifs et les mobilités durables. Les projets de production d'énergie renouvelable sont encouragés à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux espaces naturels et agricoles</p>	<p>Des déficits chroniques en eau sont identifiés sur le plateau de Sault, le bassin de l'Ouvèze, le piémont du Ventoux (Bedoin, Mormoiron). Il est nécessaire de veiller à ne pas augmenter la vulnérabilité du territoire avec l'accueil de population permanente et touristique.</p> <p>Un PADD qui n'est pas très proactif sur la transition énergétique.</p>	
<b>4. Faire évoluer progressivement les mobilités et mettre en cohérence les politiques d'urbanisme</b>	<p>Structurer une demande potentielle en transports collectifs plus cohérente, optimiser les lignes de transports urbains et adapter l'offre péri urbaine, favoriser une mixité urbaine pour limiter les déplacements. Développer un maillage d'aires de covoiturage.</p> <p>Améliorer le réseau et la desserte routière organisé en étoile autour de Carpentras, projet de contournement de Mazan.</p>		